

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MAGNAC-BOURG

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 13 (2 pouvoirs)

Séance du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre, à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : DUBOIS Jean-Louis, Maire.

Date de convocation : 14/10/2024

Présents : Mrs DUBOIS, LOCHARD, Mme BIARNAIX, Mrs PÉJOU, GORY, Mme LORNAC, Mr MACARY, Mmes LABONNE, BLANCHER, Mrs TARRADE, HERMANN.

Absentes excusées : Mr DEFORGE, Mme FILIATRE.

Absents : Mmes REIX-PEYTOUR, LEMEINGRE.

Monsieur DEFORGE Aimé a donné son pouvoir à Mr MACARY Thierry  
Madame FILIATRE Delphine a donné son pouvoir à Mr GORY Roland

Monsieur MACARY Thierry a été élu secrétaire de séance.

## Délibération n°2024-046 concernant les tarifs municipaux 2025

Après délibérations, l'assemblée délibérante décide de voter les tarifs suivants :

Montant en euros

Assainissement	À compter du 01/01/2025
Branchement Assainissement	700,00
Part fixe assainissement	10,00
Prix Assainissement	1.25 / m3

CAMPING MUNICIPAL	
Forfait Journalier	10,00
Forfait vidange camping-car hors nuitée	3,00
Caution Prise	40,00
Utilisation douche uniquement	1,00
Garage Mort	3,50

Caution	
Tables et bancs	150,00
Barnum 4x4	500,00
Sonorisation extérieure du bourg	1 000,00
Sonorisation portative	100,00

## SALLE DES FÊTES – Salles Espace Briance Breuilh

Réunion	
Caution	200,00
Heure de ménage (en cas de défaillance)	40,00

Habitants	Gratuit
Extérieurs	54,00

<b>Location Salle des Fêtes</b>	
Caution	500,00
Heure de ménage (en cas de défaillance)	40,00
<b>. Salle des Fêtes avec cuisine et ustensiles</b>	
Associations communales	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
1 jour	215,00
2 jours	270,00
Hôtelier de la Communauté de Communes	
1 jour	270,00
2 jours	320,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
1 jour	350,00
2 jours	380,00
<b>. Réfectoire avec cuisine et ustensiles</b>	
Associations communales	Gratuit
Habitant de la Commune	
1 jour	160,00
2 jours	215,00
Hôtelier de la Communauté de Communes	
1 jour	215,00
2 jours	270,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
1 jour	280,00
2 jours	320,00
<b>. Salle des Fêtes sans cuisine et ustensiles</b>	
Associations communales	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
1 jour	110,00
2 jours	160,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
1 jour	240,00
2 jours	280,00
<b>. Réfectoire sans cuisine et ustensiles</b>	
Associations communales	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
1 jour	60,00
2 jours	100,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
1 jour	80,00
2 jours	150,00

Réservation salle des fêtes - Annulation tardive	150,00
Dépassement réservation week-end (salle prise dès le vendredi)	100,00

<b>ENTRÉES CHARETIÈRES</b>	
Complète : 6 mètres : 2 buses + 2 têtes de buses	850,00
Mètre linéaire supplémentaire	120,00
Uniquement 2 têtes de buses	600,00
Facturation / Dégâts causés par des entreprises (/heure + matériaux)	100,00

<b>FAX COPIEUR</b>	
copie (ou impression) A4 Recto Noir	0,20
copie (ou impression) A4 Recto Verso Noir	0,30
copie (ou impression) A4 Recto Couleur	0,40
copie (ou impression) A4 Recto Verso Couleur	0,60
copie (ou impression) A3 Recto Noir	0,40
copie (ou impression) A3 Recto Verso Noir	0,50
copie (ou impression) A3 Recto Couleur	0,90
copie (ou impression) A3 Recto Verso Couleur	1,10

<b>CIMETIÈRE COMMUNAL</b>	
Concession cimetière (prix au m <sup>2</sup> )	35,00
<b>Occupation caveau communal</b>	
Par mois pendant les 12 premiers mois	25 € premier mois gratuit
Par mois pour les mois suivants	51,00

<b>COLOMBARIUM</b>	
Les concessions sont accordées pour une période de 30 ans	
Une case	1000,00
Dispersion des cendres	35,00
Renouvellement de concession	600,00

<b>CAVURNES</b>	
Les concessions sont accordées pour une période de 30 ans	
Une caverne	650,00
Renouvellement caverne	350,00

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS AU REGISTRE  
 SONT LES SIGNATURES  
 POUR COPIE CONFORME EN MAIRIE

Le Maire,

DUBOIS Jean-Louis.

Le Secrétaire de séance,

MACARY Thierry.

Affiché le 31-10-2024  
 Publié le 31-10-2024

# Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 046 - tarifs municipaux 2025

---

Date de transmission de l'acte : 31/10/2024

Date de réception de l'accusé de  
réception : 31/10/2024

---

Numéro de l'acte : 2024-046 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-218708808-20241021-2024-046-DE

---

Date de décision : 21/10/2024

Acte transmis par : Christelle LAGRANGE

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. Divers

---